

OBSERVATION D'UN TICHODROME ECHELETTE A GRANVILLE

Le 4 janvier dernier, me trouvant à Granville sur la promenade dite « Plat-Gousset », alors déserte, mon attention fut attirée par un oiseau dont le vol saccadé le long de la falaise me laissa d'abord croire qu'il était blessé. Braquant mes jumelles dans sa direction, quelle ne fut pas ma surprise de reconnaître à ses grandes taches rouges sur les ailes, un Tichodrome échelette ! J'ai pu l'observer longuement tandis qu'il voletait dans la falaise dont il explorait toutes les fissures, y trouvant apparemment une nourriture abondante. Cet oiseau semble assez exceptionnel dans l'Ouest armoricain, mais peut-être passe-t-il le plus souvent inaperçu ?

L. LECOURTOIS.

LE LEZARD VERT (LACERTA VIRIDIS)

A la suite d'une observation inattendue, le 29 août 1964, d'un Lézard vert au pied d'un talus bordant l'Anse du Poulmic, dans la presqu'île de Crozon, j'aimerais savoir si ce beau Reptile — qui atteint jusqu'à 40 cm de long — est de rencontre assez courante dans notre province et spécialement dans le Finistère. Personnellement je ne l'ai jamais vu dans la région des Monts d'Arrée, au climat certainement trop rude pour lui.

Dans son article « Aperçu sur la faune bretonne », M. P. MAILLET nous apprend que cette « espèce méridionale remonte jusqu'à Jersey à travers la Bretagne » (P.A.B., n° 16, p. 2).

E. DORTRENS, dans « Batraciens et Reptiles d'Europe » (Delachaux et Niestlé) donne, d'après ANGEL, une répartition « jusqu'à une ligne allant de Rouen à Bâle ».

Il semble donc que l'on puisse rencontrer le Lézard vert dans toute la Bretagne. Il serait cependant très intéressant de préciser sa répartition et son abondance réelles dans notre région.

L. KERAUTRET.

Nouvelles des Réserves et de la Protection de la Nature

LA RESERVE DU CAP-SIZUN

1964 paraît avoir été une excellente année pour notre plus grande Réserve qui a vu passer quelque 7.000 visiteurs, soit plus du double qu'en 1963. Une telle affluence nous a obligé à prendre des mesures en matière de gardiennage, en 1965 — et ce grâce à un don anonyme privé très important — notre garde-chef, M. Yves MOAN, spécialisé désormais dans les fonctions de guide et d'observateur, sera assisté de deux personnes. Remercions ici de tout cœur l'auteur généreux et passionné pour la Nature de ce don providentiel.

Un second télescope, de fabrication japonaise celui-là, a pu être acquis en 1964 afin de faciliter les observations des visiteurs. Cette année, sous la direction du Conservateur, notre dévoué et infatigable collègue, M. Louis LE PAPE, d'importants travaux devaient être réalisés (nouvelle clôture entre autres) tandis que des démarches vont être entreprises pour améliorer les voies d'accès sans gêner les exploitations agricoles voisines, pour accroître aussi la superficie de la zone mise en réserve qui, lors du remembrement, a été amputée de 7 hectares.

L'intérêt croissant du public pour la Réserve n'a pas empêché les oiseaux de nidifier en paix et on a même noté un accroissement spectaculaire des Mouettes tridactyles et des Goélands argentés, ces derniers venant faire leurs nids tout près des sentiers réservés aux visiteurs. Quant au Pétrel fulmar qui continue à fréquenter assidument la Réserve, la preuve de sa nidification tant attendue n'a pu encore être établie.

En ce qui concerne le fonctionnement de la Réserve pour l'année 1965,

Voici ce qui a été décidé au cours du dernier Conseil de la S.E.P.N.B. et ce, sur proposition du Conservateur.

Dates et heures d'ouverture : 15 mars - 15 juillet, tous les jours de 9 à 11 heures et de 15 à 18 heures. Après le 15 juillet nous ne refusons pas les visiteurs, mais nous les prévenons que progressivement toutes les espèces migratrices ou erratiques quittent les rivages du Cap-Sizun.

Droits d'entrée : Deux innovations, d'une part la suppression des billets à prix réduit pour les petits groupes, formule qui provoquait des contestations (les groupes importants continueront à bénéficier de conditions spéciales) ; d'autre part, franchise des droits d'entrée pour les membres de la S.E.P.N.B. sur présentation de leur carte de membre au millésime de l'année, mêmes avantages pour nos collègues des « Réserves Naturelles et Ornithologiques de Belgique ». Pour tous les autres visiteurs, *même accompagnant les porteurs de ces cartes*, prix d'entrée inchangés : 1,00 F et 0,50 F pour scolaires, étudiants et militaires.

M.-H. J.

LA RESERVE DE MEABAN

Durant la période de nidification de 1964, l'île de Méaban, face au golfe du Morbihan, s'est révélée une fois de plus comme un paradis d'oiseaux : Sternes Caugek, Pierregarin et Dougall, ainsi que quelques autres espèces.

Nous avons effectué, sur l'île, huit visites, du 25 avril au 13 août. Le temps fut assez beau pour nous permettre d'appliquer le principe d'une visite tous les quinze jours, et de réaliser les trois opérations prévues : l'étude de la végétation, les décomptes, le baguage.

La première visite fut consacrée au relevé des zones de végétation, le 25 avril. Peu après, les Sternes commencèrent à pondre, les Pierregarin vers le 3 mai, les Caugek vers le 5 mai. Le 9, les colonies se trouvaient en pleine installation.

L'opération-décompte fut entreprise le 16 mai ; ce jour-là, il y avait sur l'île 2.160 pontes de Caugek et 200 de Pierregarin. Il ne s'agissait là que des pontes les plus précoces. Le 30 mai, nous fîmes la découverte de 100 pontes de Caugek sur le sable d'une grève, ce qui n'avait jamais été observé à Méaban. Nous avons donc relevé 2.460 pontes de Sternes. Cela constitue un total minimum mais précis. Total minimum, parce que les pontes de Dougall furent délibérément négligées, et que les pontes les plus tardives des deux autres espèces n'ont pas été comptées le 30 mai, jour prévu, à cause d'un orage interminable. Total précis, parce que la méthode de marquage, précédemment utilisée par Olivier LE FAUCHEUX, permet de ne compter une ponte qu'une seule fois, même en l'espace de plusieurs jours.

Le nombre et l'aspect des colonies n'a guère varié par rapport aux années précédentes, mise à part la conquête de la grève par les Caugek. Ce fait, nouveau sur Méaban, est-il l'indice d'une certaine saturation sur le plateau même de l'île ? Sur ce dernier, nous pouvions voir les Caugek bien groupées en cinq colonies distinctes, les Pierregarin dispersées un peu partout, les Dougall toujours fidèles aux rebords de la falaise.

L'opération-baguage fut menée à bien le 13 juin et, surtout, le 3 juillet. Nous avons bagué 382 poussins en tout ; soit 363 Caugek, 18 Pierregarin, 1 Dougall. Ce fut pour nous, les deux bagueurs, un « ramping » forcené et précautionneux de plusieurs heures, obligés de baguer le poussin sans le déranger de sa position naturelle ; seul moyen d'éviter que les colonies ne soient perturbées et que les poussins affolés n'aillent se jeter au pied de la falaise. L'un de ces poussins bagués s'est fait reprendre, quatre mois plus tard, à 5.000 kilomètres au Sud de Méaban, en Sierra-Leone (Afrique occidentale).

Les premiers envols de jeunes Sternes eurent lieu fin juin. Le 3 juillet, quelques-unes pêchaient déjà en plongeant. En fin de juillet, nous assistions encore à des envols pénibles et courts. Au milieu d'août, nous notions encore quelques voiliers peu expérimentés. Le 19 août, un grand silence régnait sur l'îlot.

La prospérité ornithologique de l'île de Méaban, qui exerce tant d'attraction sur les Sternes, est due à la bienveillance de M. DE GOUVELLO qui permet à la S.E.P.N.B. d'y travailler et à la surveillance quasi-constante du garde, M. SÉVERAN, d'Arzon. Mais aurions-nous actuellement cette richesse,

sans M. Olivier LE FAUCHEUX ? C'est lui qui se prit à temps pour faire de Méaban une réserve et qui en fut le conservateur jusqu'en 1964. Les guides ont changé de mains ; resteront cependant ses conseils et ses méthodes dont nous venons de relater l'efficacité.

René BOZEC, Conservateur.

LA RESERVE DE NAR-HOR

La Réserve de Nar-Hor, dite aussi de la Pointe du Vieux-Château, à Sauzon en Belle-Ile, a vu sa population ornithologique, composée, rappelons-le, de Mouettes tridactyles, de Cormorans huppés, de Goélands argentés, d'Huitriers-Pie et de Craves à bec rouge, poursuivre sa régulière augmentation. 1965 devrait donc être une année encore plus favorable puisque le 13 juillet 1964, la Réserve a été délimitée par une rangée de piquets discrets reliés entre eux par des fils de fer barbelés. De plus, divers panneaux ont été posés indiquant « Interdit - Réserve biologique ». Ces mesures devraient encore diminuer les intrusions humaines de plus en plus rares depuis la mise en Réserve.

Germaine LE TALHOUDEC, Conservateur.

RESERVE ORNITHOLOGIQUE DES ILOTS DE LA BAIE DE MORLAIX

L'organisation de la Réserve s'est effectuée dans de bonnes conditions, apportant des résultats appréciables pour cette première année de fonctionnement.

Comme prévu, il a été scellé sur chaque îlot de grandes pancartes de 1 m x 1,50 m, faisant connaître au public l'interdiction d'accès durant la période de nidification des oiseaux, du 1^{er} avril au 31 juillet. Concurrentement à ces dispositions, un garde a été commissionné et assermenté en la personne de Pierre COLLETER, grand ami des oiseaux, au dévouement à toute épreuve et profondément convaincu du rôle de sa mission.

Ces réalisations n'ont pu être obtenues que grâce aux subventions de quelques communes riveraines de la baie de Morlaix ayant bien compris l'intérêt faunistique et touristique qui s'attache à cette Réserve, en nous apportant leur contribution et leur appui moral, ce dont nous les remercions très sincèrement.

Les îlots Beglem et Ricard ont hébergé une forte population de Goélands argentés (*Larus argentatus*) et quelques couples de Goélands marins (*Larus marinus*). Sur le premier, nous comptons 49 nids au 20 mai et sur le second 235 nids auxquels il faut ajouter 3 nids de G. marin. Il a été bagné 221 poussins. Peu d'œufs n'ont pas éclos et le nombre de cadavres trouvés lors de chacune de nos visites fut insignifiant.

Les Sternes cantonnées à l'île aux Dames comptaient globalement au même moment 120 nids avec 209 œufs. Les Pierregarins (*Sterna hirundo*) se partageant plus particulièrement le pourtour de l'île, les Caugeks (*Sterna sandvicensis*) groupant leur colonie de 13 nids vers le centre du versant Ouest, près du sommet, encadrée à droite et à gauche par une petite colonie de Dougall (*Sterna dougallii*). Ici, le succès fut bien moindre, car dès les premiers jours des éclosions de nombreux poussins moururent sans causes apparentes, particulièrement chez les Pierregarins.

Il en fut de même chez les Macareux (*Fratercula arctica*) de Beglem dont deux poussins de 8 jours, sur les trois couples y existant, furent trouvés morts à l'entrée des terriers. Par contre, la colonie de Ricard paraît avoir bien réussi, mais nous n'avons jamais compté plus de 29 adultes ensemble. Aucun baguage n'a été opéré pour ne pas troubler la quiétude de cette colonie. Par contre, nous avons posé des bagues à 5 jeunes Cormorans (*Phalacrocorax aristotelis*) dont un a été repris depuis dans les environs.

Un à deux couples d'Huitriers (*Haematopus ostralegus*) nichait sur chaque îlot ainsi que trois à quatre couples de Pipits obscurs (*Anthus spinoleta petrosus*).

Bilan positif donc pour une première année, avec l'espoir de voir se développer la faune de ces îlots, sous une organisation toujours meilleure à laquelle nous sommes heureux d'apporter tout notre concours.

Ed. LEBEURIER, Conservateur.

GLENANS ET MOUTONS

Depuis l'année dernière, la Réserve des Glénans a été menacée par la création de parcs à huîtres autour de l'îlot de Guiriden. Nous avons écrit à l'Administrateur en Chef du Quartier de Concarneau pour protester, car il est bien évident qu'un travail autour d'un îlot de nidification ne pourrait être que défavorable. A la suite de cette lettre, nous n'avons plus entendu parler de ce projet, et nous avons bon espoir qu'il ait été abandonné. Ceci montre toutefois la précarité de la Réserve des Glénans, archipel de grand tourisme en pleine expansion. Dans le même ordre d'idée, nous avons constaté l'achat de l'îlot de Penbaleine par le Centre Nautique qui va vraisemblablement y construire une base ; l'achat d'une partie de Saint-Nicolas par le Centre de Plongée, et la mise en vente d'une autre partie de Saint-Nicolas, par lots.

Si l'on considère en outre la prolifération des bateaux de plaisance, et même de petite pêche côtière, on ne peut que craindre pour la reproduction des oiseaux. Un effort devrait donc être fait pour étendre nos locations sur les îlots encore vierges.

A part ces considérations d'ordre général, rien ne semble être à signaler, sinon un certain accroissement des Goélands au détriment des Sternes.

G.-A. BOLLLORE, Conservateur.

PARC NATUREL DES MONTS D'ARREE

On sait que la nouvelle formule de Parc Naturel Régional est actuellement à l'étude dans les divers ministères intéressés afin de définir un projet de loi modifiant et complétant la législation sur les Sites. Il est encourageant de voir que c'est un des projets de notre Société — dont le rôle dans cette affaire a été celui de pionnier puisque nos premiers projets de Parcs Naturels régionaux remontent à 1961 — qui a été choisi à titre d'expérience. Il s'agit des Monts d'Arrée au sujet desquels une Commission interministérielle s'est réunie le 24 mars dernier au Ministère des Affaires Culturelles, Direction de l'Architecture, sous la présidence de M. Max QUERRIEN. Le Parc Naturel régional des Monts d'Arrée entre donc dans le stade d'une élaboration officielle.

Il est temps de sauver les Monts d'Arrée déjà meurtris par le réacteur de Roc-Trédudon et par la Centrale Atomique de Brennilis, et qui viennent de subir plusieurs autres atteintes : ouverture de deux carrières de grès à l'intérieur de la zone inscrite à l'inventaire des Sites sur les pentes du Signal des Toussaines au carrefour des N 785 et D 42, tandis qu'à Berrien, à 1 km du bourg, sur la route de Scrignac, risque de s'implanter une exploitation de kaolin, et que le poste d'écoute militaire de la cote 319 entre la Forêt du Cranou et le Mont Saint-Michel est en train de se construire, malgré nos démarches d'il y a deux ans.

M.-H. J.

PROJET MAR

On se souvient de notre numéro 31 consacré au problème des marais de l'Ouest, et au projet MAR, qui venait de voir organiser en Camargue, en novembre 1962, sa conférence préliminaire pour la conservation et l'aménagement des marais. Le Projet MAR vient de réaliser un des objectifs alors définis et qui consistait à mettre sur pied un Bureau d'études et d'action consacré aux problèmes soulevés par la sauvegarde des zones humides. Présidé par M. Luc HOFFMANN, Directeur de la Station biologique de La Tour-du-Valat, le bureau sera dirigé par notre excellent collègue Christian JOUANIN, qui nous avait si brillamment représenté à Arles, assisté de notre ami Michel BUOSSELIN. Nous espérons beaucoup de cette nouvelle activité du Projet MAR, à laquelle nous apporterons tout notre appui pour l'étude, la conservation et aussi la restauration de nos zones humides armoricaines.

M.-H. J.

SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE ET LA PROTECTION DE LA NATURE DANS LE MASSIF CENTRAL

Depuis longtemps, la S.E.P.N.B. s'efforçait de susciter la constitution de Sociétés régionales de Protection de la Nature établies selon les mêmes principes que l'expérience bretonne. Un premier résultat très prometteur est d'ores et déjà acquis puisque depuis deux mois existe la Société pour l'Étude et la Protection de la Nature dans le Massif Central, animée par notre excellent collègue, Michel BrosseLIX, et un groupe de naturalistes clermontois où nous comptons plusieurs amis. Le nouveau groupement dont les statuts sont très proches des nôtres a tenu sa première Assemblée générale à la Faculté des Sciences de Clermont, le 29 mars 1965. Elle compte déjà 150 membres.

Pour tous renseignements (les membres de la S.E.P.N.B. pourront bénéficier de conditions d'adhésion préférentielles), s'adresser à la S.E.P.N.M.C., 1, Avenue Vercingétorix, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

PROTECTION DES RAPACES

A la suite de notre information du dernier numéro concernant la protection enfin obtenue de tous les grands rapaces en France, notre éminent et si actif collègue belge E. KESTELOOT, Chef du Service de la Protection de la Nature et des Réserves, nous communique que depuis le 15 septembre 1964 la protection des Rapaces a fait un très grand progrès en Belgique. En effet, tous les rapaces sont protégés pendant la période de reproduction, soit du 1^{er} mars au 31 juillet. En outre, tous les rapaces nocturnes sont intégralement protégés ainsi que la majorité des espèces diurnes : tous les Aigles, les Busards, les Milans, le Faucon pèlerin, la Crécerelle et la Bondrée apivore. Ces mesures dépassent nettement la portée des décisions prises en décembre dernier par la France. A notre pays maintenant de marquer le pas en prenant la mesure qui s'impose, la protection de tous les rapaces diurnes en tous temps et en tous lieux.

M.-H. J.

« RESERVES NATURELLES ET ORNITHOLOGIQUES DE BELGIQUE »

Un accord entre cette grande association (dont les enseignements pour la réalisation de notre œuvre furent si précieux) et la S.E.P.N.B., permet désormais à nos membres titulaires de leur carte d'adhérent au millésime de l'année de pouvoir prendre part aux célèbres visites guidées des Réserves belges et de plus sans avoir à acquitter les droits de participation. Réciproquement, nos amis belges adhérents de l'Association les « Réserves Naturelles et Ornithologiques de Belgique » auront accès gratuitement aux visites guidées de notre Réserve du Cap-Sizun.

En Belgique, M. et M^{me} Orts, le Comte Lippens, MM. Kesteloot, Suetens, Cuypers, Herberigs, Wille, Lehaen, Houwen, Huyskens, Joseph, Tordoir, De Croock, Wijnants et d'autres se feront un plaisir de vous accueillir.

Il est rappelé que :

- Les membres de la S.E.P.N.B. peuvent se faire accompagner par des parents ou des amis.
- L'équipement pour être idéal devrait comprendre : jumelles, bottes et imper.
- Prière d'être au point de ralliement aux heures indiquées, sous peine de ne plus pouvoir joindre les guides.
- Toutes les visites prennent fin vers 17 heures.

Voici la liste des visites pour le printemps et l'été 1965 :

Réserves — Sites	Dates et Heures	Points de ralliement
<i>Week-end limbourgeois</i>		
NEERPELT - « Hageven » Réserves libres (Marais - Bruyères - Bois)	12 juin 10 heures	Restaurant-Hôtel « Neuf », rue de la Gare, Neerpelt - Pique-nique ou déjeuner sur place (Tél. 011/426.77)
GENK - Réserve (Marais - Bruyères)	13 juin 10 heures	Restaurant « Nitella » en face entrée domaine Bokrijk - Route Hasselt-Genk - Pique-nique ou déjeuner sur place (Tél. 011/240.85)
<i>Week-end ardennais</i>		
VANCE (Luxembourg) (Marais)	6 juin 10 heures	Place de l'Eglise à Vance - Route Arlon-Florenville - Pique-nique.
ANLIER (Forêt)	14 heures	Les participants peuvent rejoindre le groupe de visiteurs pour Anlier à 14 heures - Restaurant « Hostellerie du Pont d'Oye » à Habay-la-Neuve (Tél. 063/422.43)
TINTANGE (Luxembourg) (Forêt)	7 juin 10 heures	Place de l'Eglise à Tintange, à 5 km de la route Bastogne-Arlon - Pique-nique.
<i>Autres visites</i>		
KALMTHOUT (Bruyères) (1 ^{er} dimanche du mois)	6 juin 4 juillet 1 ^{er} août 5 septemb. 10 heures	Restaurant « De Buizerd », Chaussée Putte-Kalmthout - Pique-nique ou déjeuner sur place (Tél. 03/74.91.34)
BEAURAING Réserves libres de la région (Forêt)	20 juin 10 heures	Restaurant « Métropole », 23, rue de Bouillon - Pique-nique ou déjeuner sur place (Tél. 082/715.84)
KNORKE-ZOUTE Réserve du Zwin	27 mai 10 heures	Visite des collections - Pique-nique ou snack-bar sur place - Suivie vers 14 heures de la visite de la réserve.
WOUMEN - « Blankaart » (Etang)	18 juillet 10 heures	Hall du Château « De Blankaart » à Woumen - Route Diksmuide-Ieper - Pique-nique.
NIEUPOORT (Schorre)		A 14 heures, regroupement au monument du Roi-Chevalier à Nieuport - Possibilité de restauration à Nieuport vers 12 h. 30.
MOI-POSTEL - « Ronde Put » (Marais - Bois)	30 mai 27 juin	Restaurant « Postel ter Heide », Brug II - Route Retie-Postel - Pique-nique.
LICHTAART Sneepkensheide - De Heide	25 juillet 10 heures	
HOFSTADE (Etangs)	11 juillet 10 heures	Entrée E du domaine d'Etat - Route Malines-Tervueren - Avec possibilité de restauration sur place à 12 h. 30.
BEERNEM (Fl. Occ.) Réserve libre (Bois)	16 mai 10 h. 30	Gare de Beernem - Pique-nique.

STAGES 1965 A L'ILE D'OUessant

Comme chaque été, le C.R.M.M.O. organise avec le concours de notre Société des stages ornithologiques à Ouessant. Ils auront lieu cette année du 24 août au 1^{er} septembre et du 3 au 11 septembre 1965. Circulaire d'information à demander au C.R.M.M.O., 55, rue de Buffon, Paris-V^e.